



COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

DELIBERATION N°2026/34

ECONOMIE : PROGRAMME LEADER 2023/2027 - REALISATION D'UNE
EVALUATION A MI PARCOURS – DEMANDE DE SUBVENTION
RAPPORTEUR : Nicole CHEVALIER, Présidente du SyMPaC

VU

- La délibération relative à la candidature du Pays du Calais au programme LEADER 2023-2027,
- La délibération relative à l'appel à manifestation d'intérêt et au soutien préparatoire,
- La délibération portant délégation au Président permettant notamment de **préparer, passer et exécuter les marchés publics dans la limite de 40 000 € HT** ;
- Le programme LEADER 2023-2027 porté par le Pays du Calais ;
- La stratégie locale de développement validée, incluant les modalités de **suivi et d'évaluation du programme**, dont une évaluation à mi-parcours ;
- La sélection du GAL Pays du Calais par la Région Hauts-de-France.

CONSIDÉRANT

- L'évaluation à mi-parcours constitue une **étape obligatoire de la mise en œuvre du programme LEADER**, prévue dès la candidature et intégrée à la stratégie locale de développement ;
- Cette évaluation vise à mesurer l'état d'avancement du programme, apprécier l'atteinte des objectifs et, le cas échéant, proposer des ajustements ;
- En application de la délégation accordée au Président, la **procédure de consultation du prestataire a été engagée** ;
- Le démarrage de la mission est envisagé à compter du **mois de juin 2026** ;
- La présente délibération a pour objet de **formaliser la demande de subvention FEADER auprès de la Région Hauts-de-France**, autorité de gestion du programme ;
- Le coût de l'opération demeure **prévisionnel**, dans l'attente de la notification du marché.

Il est proposé au Comité syndical :

- De confirmer la réalisation d'une **évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2023-2027**, dont la procédure de consultation est en cours ;
- De solliciter une **subvention au titre du FEADER – programme LEADER 2023-2027**, auprès de la Région Hauts-de-France, conformément au plan de financement prévisionnel.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Prestation d'évaluation (estimation)	15 000 € HT	FEADER (LEADER – taux estimatif 80%)	12 000 €
		Autofinancement SyMPaC (20%)	3 000 €
TOTAL HT	15 000 € HT	TOTAL	15 000 €

(Montants estimatifs susceptibles d'évolution à l'issue de la consultation.)

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le

ID : 062-256203001-20260511-DEL2026_34-DE

SLO

COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la demande de subvention au titre du programme LEADER ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir les formalités nécessaires

Acte certifié exécutoire compte tenu de :
-> son envoi en Sous-Préfecture le : 19 mai 2026
-> sa réception en Sous-Préfecture le : 19 mai 2026
-> son envoi à l'affichage le : 22 mai 2026
La Présidente du SyMPaC,
Nicole CHEVALIER

ADOpte A L'UNANIMITE
La Présidente du SyMPaC,

Nicole CHEVALIER

COMITE SYNDICAL EN DATE DU 11 MAI 2026

Le onze mai de l'an deux mille vingt-six, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN, Président du SyMPaC puis de Madame CHEVALIER pour l'élection du Président (en tant que doyenne de l'assemblée) et Présidente élue en cours de séance puis de Monsieur HAMY pour le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Etaient présents :

Mmes Christine ALEXANDRE, Natacha BOUCHART, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Faustine MALIAR, Caroline MATRAT, Corinne NOEL, MM. Bernard DELALIN, Philippe BOUCHEL, Patrick BRAEMS, Willy BUTTEZ, José DE GRAVE, DE SAINT JUST Blaise, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jean-Marc LEROY, Pascal PESTRE, Cyril POLLET, Jean-Michel TACCOEN (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, Virginie, GARENEAUX, MM. Yves ENGRAND, Richard LANDRON, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

Mme Sandrine LEPRINCE, MM. Patrick BOULOGNE, Eric BUY, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Jérémy MAHIEUX (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés :

MM. Benjamin DOUAY (pouvoir Mr HAMY), Philippe MIGNONET, Albert ROUSSEZ (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme BOURGOIS Catherine (pouvoir Mr PLANQUE), MM. Jacques-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Christophe DUPONT (pouvoir Mr LOQUET), Christophe HENARD (pouvoir Mr GUILBERT) (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient absents :

M. Eric BAHEUX (Grand Calais Terres & Mers)

Secrétaire de séance : Madame Christine ALEXANDRE